



Conférence générale

35^e session, Paris 2009

rep

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للترقية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport

35 C/REP/17
21 septembre 2009
Original anglais

RAPPORT DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PROGRAMME « GESTION DES TRANSFORMATIONS SOCIALES » (MOST) SUR SES ACTIVITÉS

PRÉSENTATION

Source : Article X des Statuts du Conseil intergouvernemental du Programme « Gestion des transformations sociales » (MOST).

Antécédents : Conformément à cet article, le Conseil intergouvernemental soumet à la Conférence générale son rapport sur les activités du Programme MOST en 2008-2009. Cet exercice est le troisième d'une série de quatre exercices biennaux consécutifs constituant la « Phase 2 de MOST (2004-2011) ». Selon la mission assignée à la Phase 2 de MOST au cours de la 6^e session du Conseil intergouvernemental (février 2003), « MOST continuera à promouvoir le développement et l'utilisation des connaissances en sciences sociales qui contribuent à une meilleure compréhension et une meilleure gestion des transformations sociales, conformément aux valeurs universelles de justice, de liberté, de dignité humaine et de développement durable ».

Objet : Le présent rapport se limite à examiner les réalisations de la Phase 2 de MOST au regard des objectifs inscrits dans les documents 34 C/4 et 34 C/5 et dans les recommandations adoptées par le Conseil intergouvernemental du Programme MOST à sa huitième session (voir 34 C/REP/17, annexe II). À chaque exercice biennal, le Secrétariat de MOST soumet au Conseil un rapport de synthèse, ainsi que des feuilles d'information précises sur ses activités. Ces informations sont également disponibles sur le site de MOST : www.unesco.org/shs/most/igc2009.

Le Programme MOST est réalisé sous la direction du Conseil intergouvernemental du Programme MOST et de son organe exécutif, le Bureau du Conseil intergouvernemental, ainsi que du Comité consultatif scientifique de MOST. Le Conseil intergouvernemental est composé de 35 États membres, élus pour quatre ans par la Conférence générale. La moitié des sièges (18 ou 17) sont soumis à élection/réélection à chaque session de la Conférence générale. Dans le cadre de la Phase 2, les organes directeurs du Programme ont été considérablement renforcés. Au cours de l'exercice 2008-2009, le Bureau du Conseil s'est réuni le 19 janvier 2008 pour approuver les plans de travail biennaux détaillés. Il s'est réuni une deuxième fois les 1^{er} et 2 octobre 2008 pour approuver la mission d'examen informel à moyen terme des quatre premières années de la Phase 2 (2004-2007) et pour sélectionner les candidats à proposer au Directeur général pour le Comité scientifique consultatif de 2008-2011. Ce nouveau comité scientifique consultatif (six représentants de haut niveau de chaque région du monde, plus le Président du Conseil intergouvernemental en tant que membre de droit) s'est réuni le 9 mai 2009 à Bergen (Norvège), juste après le Forum mondial sur les sciences sociales organisé par le Conseil international des sciences sociales dans le cadre de son accord-cadre de six ans avec SHS. Le Bureau du Conseil intergouvernemental et le Comité consultatif scientifique ont tenu une session commune les 25 et 26 septembre 2009, suivie par la 9^e session du Conseil intergouvernemental de MOST (28-30 septembre 2009, Siège de l'UNESCO).

Présentation des résultats obtenus au cours de l'exercice 2008-2009

1. Les activités du Programme MOST contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UNESCO tels qu'ils sont définis dans la Stratégie à moyen terme (34 C/4) pour 2008-2013. Plus spécifiquement, il s'agit de l'Objectif stratégique de programme 7 « Renforcer les liens entre la recherche et les politiques dans le domaine des transformations sociales », qui insiste sur :

- (i) le renforcement des instances de dialogue et d'échange entre chercheurs et responsables de l'élaboration des politiques en sciences sociales aux niveaux international, régional et national ;
- (ii) l'élaboration concertée de programmes nationaux et régionaux de recherche en sciences sociales sur des questions clés, prévoyant le renforcement des capacités nationales et régionales et la coopération Sud-Sud.

2. Dans le document 34 C/5 (Programme et budget approuvés 2008-2009), les objectifs susmentionnés sont précisés dans la priorité sectorielle biennale 2 du grand programme III intitulée « Renforcer les systèmes de recherche nationaux et régionaux de façon à promouvoir la recherche orientée vers l'action sur les problèmes éthiques et sociaux ».

3. Conformément à ces impératifs, les réalisations du Programme MOST au cours de l'exercice sont analysées en fonction des critères ci-après :

- stratégies mises en œuvre pour renforcer l'interface entre recherche et politiques ;
- recherche ;
- dialogue sur les politiques ;
- résultats et publications.

Dans le 34 C/5, la priorité sectorielle biennale 2 du grand programme III, axe d'action 2 : « Renforcement de l'articulation entre la recherche et la formulation de politiques dans le domaine du développement social et les politiques en matière d'éducation physique et de sports » pose notamment deux « résultats escomptés » composés liés à MOST.

PREMIER RÉSULTAT ESCOMPTÉ POUR L'AXE D'ACTION 2

Consolidation des réseaux de recherche orientés vers les politiques dans le domaine des sciences sociales en vue d'éclairer la formulation des politiques concernant notamment l'élimination de la pauvreté, les migrations, l'intégration régionale, les questions urbaines, les jeunes, y compris la violence des jeunes, et l'égalité et l'équité entre les sexes ainsi que l'enseignement des sciences sociales et humaines.

Élimination de la pauvreté (34 C/5, 03009, 03019) ; action concentrée sur les besoins de l'Afrique et thème prioritaire de MOST pour l'Amérique latine et les Caraïbes

4. Les besoins de la recherche sont définis à la lumière des stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté. En Afrique de l'Est et de l'Ouest, le concept de pauvreté comme problème de droits humains fait l'objet de recherches portant sur ses dimensions juridiques, socio-anthropologiques et philosophiques en vue d'intégrer les principes des droits de l'homme dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Le dialogue au sein des groupes de rédaction thématiques sur les stratégies de réduction de la pauvreté, les séminaires de formation sélective et le lancement de partenariats avec le secteur privé et des ONG ont permis de mieux comprendre les approches de la pauvreté fondées sur les droits de l'homme. L'extension aux niveaux sous-régional et régional fait partie de l'approche. Des recommandations politiques concises visent à aider les planificateurs et décideurs. Les résultats à ce jour sont comme suit : 30 notes d'information du Programme MOST, 3 publications sur les options politiques fondées sur les droits de l'homme en matière d'élimination de la pauvreté, un manuel de formation sur les approches

fondées sur les droits de l'homme et un document d'information rassemblant les recommandations issues de six années de recherches transversales de l'UNESCO sur la pauvreté.

5. En ce qui concerne l'Amérique latine et les Caraïbes, des examens utilisant les techniques les plus modernes ont été effectués dans quatre pays (Argentine, Colombie, Bolivie et Mexique), qui ont porté sur l'impact de la recherche sur la formulation de politiques sociales. Des séminaires de suivi se tiennent actuellement au niveau de ces quatre pays.

Migrations (34 C/5, 03019 (iii)) ; suivi du dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la migration internationale et le développement, et participation aux activités du Groupe mondial sur la migration

6. Par le biais de réseaux pertinents de parties prenantes dans ce domaine d'activités, les principaux résultats des recherches seront examinés, publiés et diffusés, ainsi que de brèves notes d'information exposant clairement les recommandations en matière d'action. L'association avec des organisations régionales et des réseaux internationaux est encouragée. On soulignera le choix stratégique de partenariats clés avec l'OSCE-BIDDH. Les recherches ont notamment porté sur les thèmes suivants : « *Accords régionaux sur les migrations* », « *Migrations africaines* », « *Droits des migrants* » et « *Droits des migrants en Asie centrale* ». Parmi les résultats obtenus, on citera une meilleure connaissance des accords régionaux en matière de migration par les acteurs de terrain et un renforcement des capacités de travail en réseau et du recours à celui-ci, avec les contacts que cela suppose avec un large éventail de parties prenantes. Les travaux de recherche ont contribué en particulier à encourager une meilleure perception des travailleurs migrants chez les décideurs. Il y a sensibilisation à la situation vulnérable des travailleurs migrants des villes et l'importance des mouvements de la société civile a été mise en lumière. Parmi les publications, on citera le manuel sur les principaux termes relatifs à la gestion des migrations intitulé « *People on the Move* » (2008), le rapport de recherche comparée sur la liberté de mouvement en Europe et Afrique de l'Ouest de K. Touzenis (fin 2009), les versions française, espagnole, russe et chinoise du livre « *Migrations sans frontières* », ainsi que le numéro spécial de la revue française « *Hommes et Migration* », un livre à paraître aux Éditions de l'UNESCO/Cambridge University Press, des numéros spéciaux de l'IJMS (vol. 9, n° 2 ; vol. 10, n° 1) et un numéro spécial sur les droits humains des migrants (fin 2009), ainsi que la préparation de l'événement « *Radio 1812* » pour la Journée internationale des migrants.

Problèmes urbains (34 C/5, 03009, 03019) : indicateur de performance spécial du 34 C/5 : Promotion et diffusion de bonnes pratiques en matière d'intégration sociale dans des cadres urbains

7. Des recherches orientées vers l'action dans le domaine des migrations et des problèmes urbains ont encouragé divers spécialistes à coopérer étroitement dans des domaines de recherche pertinents, en particulier en ce qui concerne le « droit à la ville » en vue de promouvoir des politiques et mesures d'application meilleures, de parvenir à la viabilité sociale et à la cohésion spatiale et d'encourager l'intégration sociale au niveau local. Une structure internationale de dialogue entre responsables de municipalités, spécialistes des migrations et migrants a été créée, permettant ainsi d'améliorer les approches fondées sur les droits de l'homme de l'élaboration des politiques urbaines. Elle a stimulé l'intégration sociale et matérielle ainsi que le respect et la reconnaissance de ce droit pour tous. La méthodologie a été diffusée lors de la Conférence mondiale de Porto Alegre sur le développement des villes (février 2008) et pendant le Forum urbain mondial IV de Nanjing (2008). De même, l'*Initiative de politiques urbaines inclusives pour l'Asie du Sud (Bureau de New Delhi)* est parvenue à associer le monde des chercheurs aux niveaux national, sous-régional et international et a bénéficié du soutien des chaires UNESCO en matière d'habitat et de villes. En recensant les lacunes des politiques de recherche et en incorporant les données de recherche secondaires et les activités connexes de sensibilisation, l'initiative répond aux besoins des spécialistes de la ville sur le plan de la réhabilitation des quartiers historiques, en même temps qu'elle élabore et diffuse des bonnes pratiques sur

l'intégration sociale dans des cadres urbains. Dans cet esprit, l'UNESCO participera au Sommet Habitat qui se tiendra à Delhi du 24 au 26 septembre 2009.

Intégration régionale (34 C/5, 03013, 03019) : « Répondre aux besoins de l'Afrique » et thème prioritaire de MOST pour l'Afrique

8. Pour procéder à une réflexion, une discussion et à des échanges d'idées sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ainsi que pour la promouvoir, une structure a été mise en place, qui rassemble des chercheurs et décideurs de la sous-région de la CEDEAO. Des séminaires ont été organisés dans 15 pays de la CEDEAO. Quinze publications (chez Karthala) présentent des études de cas sur chacun des pays participants, et deux ouvrages de synthèse sont attendus à la fin 2009. Soucieux de renforcer sensiblement les capacités dans ce domaine, le Conseil exécutif, à sa 181^e session, a adopté une décision par laquelle il recommandait la création d'un institut d'Afrique de l'Ouest pour la recherche internationale sur l'intégration régionale et les transformations sociales à Praia (Cap-Vert) en tant qu'institut de catégorie 2. Dans l'optique de l'instauration d'une paix durable, le Forum « *Horizon de la Grande Corne* » a été mis en place. Son Comité exécutif a tenu trois réunions en 2008-2009 pour désamorcer des crises et formuler des réponses. Une Assemblée générale du Forum « *Horizon de la Grande Corne* » est prévue à la fin de 2009 pour mettre en place une « interface permanente ». En outre, le Forum des ministres du développement social de MOST a poursuivi ses activités sous-régionales et régionales avec une série de rencontres ministérielles de pays de la CEDEAO (Côte d'Ivoire, septembre 2008), avec le premier Forum des ministres du développement social de l'Afrique de l'Est (Kigali, Rwanda, septembre 2009) et le Forum des ministres des États arabes (Amman, Jordanie, novembre 2008). Un partenariat institutionnel conclu entre MOST et l'Unité de l'Université des Nations Unies sur les études comparées d'intégration régionale (UNU-CRIS) de Bruges (Belgique) se poursuit, et les documents de travail de l'UNU-CRIS sont transformés en notes d'information MOST qui sont diffusées sur l'Outil en ligne de recherche pour les politiques.

La jeunesse, y compris la violence juvénile (34 C/5, 03009, 03019)

9. La stratégie concernant la jeunesse fait l'objet d'une mise au point définitive dans le cadre d'ateliers internationaux, régionaux et sous-régionaux auxquels participent diverses parties prenantes, notamment les chaires UNESCO compétentes. Le 6^e Forum des jeunes de l'UNESCO (1^{er}-3 octobre 2009) est consacré aux grandes recommandations politiques de la Conférence générale de l'UNESCO sur les deux thèmes « Investir pour sortir de la crise » et « La participation des jeunes ». Le projet intitulé « *Les meilleures pratiques des politiques et programmes pour la jeunesse en Amérique latine et aux Caraïbes* » a défini une méthodologie de sélection en trois étapes qui a abouti à la « Réunion régionale sur les meilleures pratiques des politiques et programmes pour la jeunesse en Amérique latine et aux Caraïbes » (Mexique, 31 août - 2 septembre 2009). La coopération au niveau régional dans le domaine des activités relatives à la jeunesse s'est considérablement renforcée et harmonisée. Une « Déclaration sur les politiques publiques en faveur de la jeunesse » a été adoptée et il a été proposé de lancer un « Réseau des jeunes d'Amérique » lors de la Rencontre régionale « Réseaux et politiques de jeunesse » de Punta Cana (République dominicaine, 15-19 octobre 2008). Le projet extrabudgétaire sur le *Développement des jeunes et la prévention de la violence juvénile* a atteint un certain nombre de résultats qui ont été rassemblés et présentés au 2^e Forum des ministres et hauts responsables en charge de la jeunesse en Amérique centrale qui s'est tenu à San José (Costa Rica) les 21 et 22 août 2009 sur le thème « Vers l'institutionnalisation de programmes publics de prévention de la violence juvénile ». Il a permis de faciliter les échanges de données d'expérience et de bonnes pratiques entre responsables politiques et de renforcer les liens entre établissements de recherche et organes de décision (aux niveaux national et régional). Trente notes d'information (en espagnol) établies au titre du projet ont été intégrées dans l'Outil en ligne MOST de recherche pour les politiques.

Équité et égalité entre les sexes (34 C/5, 03014 : Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes

10. Deux importantes initiatives de renforcement des capacités au titre de ce point doivent être signalées : le Centre de recherche et de documentation des femmes palestiniennes et le Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs. Le Centre palestinien déjà en place mène des activités pour regrouper les travaux de recherche et unifier les données sur les femmes palestiniennes en assurant notamment la promotion des femmes à des postes de responsabilités politiques et les approches sexospécifiques des droits humains. Quinze chercheurs d'établissements nationaux bénéficient d'une formation en matière de recherche sur les politiques. Sur la base des rapports de six consultations nationales organisées au Burundi, en République démocratique du Congo, au Kenya, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie, la mise en place du Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs a avancé avec l'adoption de deux plans d'action en 2008 et 2009, respectivement, qui précisaient les contributions et activités à mener à bien par les grands partenaires du projet (ministères, FNUAP, CEA, BAD et Secrétariat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Un projet de memorandum d'accord et le projet d'accord concernant la création du Centre doivent être mis au point en novembre 2009 en République-Unie de Tanzanie. Le programme sur la violence contre les femmes vise à diffuser des résultats de travaux de recherche entre parties prenantes et acteurs de la société civile en utilisant l'Outil de gestion des connaissances du programme MOST (13 études orientées sur l'action, 25 notes d'information). Le Réseau international UNESCO d'études sur les femmes et le genre vise à promouvoir une recherche orientée vers l'action et à renforcer la collaboration entre universités et centres de recherche de tous les continents. Un programme d'études sur le genre fait l'objet d'une mise au point, et 16 études orientées vers l'action et 40 travaux de recherche ont été produits sur diverses questions liées au genre.

L'enseignement des sciences sociales et humaines

11. Parmi les initiatives d'enseignement on citera les améliorations conceptuelles et méthodologiques apportées dans les domaines de fond complexes évoqués ci-dessus. Une attention particulière est accordée à la pertinence politique et aux implications pour la recherche de l'interface entre politiques et sciences. Des chaires UNESCO dans des domaines comme l'émigration, le développement urbain et l'égalité entre les sexes donnent aux étudiants et jeunes chercheurs des connaissances plus approfondies sous l'angle de l'interface recherche-politiques par leur participation graduelle aux débats structurés entre parties prenantes au niveau national et grâce à une expérience directe de ceux-ci. L'université d'été de MOST qui s'est tenue en République dominicaine en septembre 2009 a permis de former 20 jeunes professionnels (venant d'administrations publiques, d'ONG, de centres de recherche et d'universités) dans le domaine de l'interface recherche-politiques, un accent spécial étant mis sur la jeunesse. De plus, un prix MOST intitulé « Mères et grand-mères de la Place de Mai » pour la meilleure thèse de doctorat recourant à des méthodologies appropriées pour la recherche-action participative et apportant des recommandations utiles a été constitué grâce à une contribution généreuse du Ministère argentin du développement social et a achevé avec succès son premier cycle en Amérique latine. De même, des jeunes universitaires d'Indonésie ont été encouragés à établir un lien entre leur activité de recherche et la décision politique en se portant candidats au Prix MOST-LIPI créé par MOST et coordonné par l'Institut indonésien des sciences.

DEUXIÈME RÉSULTAT ESCOMPTÉ POUR L'AXE D'ACTION 2

Renforcement des capacités des systèmes nationaux de recherche pour la formulation de politiques du développement social

Forum des ministres du développement social (34 C/5, 03020)

12. Dans le cadre d'approches à quatre volets - pour donner aux ministres des affaires sociales une possibilité de se former aux côtés de leurs pairs et de dialoguer sur les expériences et bonnes pratiques au niveau national en vue de stratégies et politiques sociales régionales, formuler des projets de coopération horizontale et mettre en place une interface dynamique entre pouvoirs publics, recherche sociale et ONG - une nouvelle série de forums sociaux ministériels ont eu lieu en 2008-2009. Le deuxième Forum régional des ministres du développement d'Asie du Sud s'est tenu à New Delhi (Inde) en mars 2008 ; le deuxième Forum des ministres du développement social des pays de la CEDEAO a eu lieu à Abidjan (Côte d'Ivoire) en septembre 2008 ; le premier Forum des ministres du développement social de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) s'est réuni à Kigali (Rwanda) en septembre 2008, et le deuxième Forum des ministres du développement social dans les États arabes s'est tenu à Amman (Jordanie) en novembre 2008. Le 7^e Forum régional des ministres du développement social pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est, quant à lui, tenu en août 2009 à Quito (Équateur). Tous ces forums ont contribué à une meilleure intégration de l'interface recherche-politiques, avec la présentation de rapports de travaux de recherche et le recours prévu à des ateliers préparatoires d'experts qui ont contribué à l'élaboration des déclarations adoptées.

13. Dans le même esprit, le projet « Repenser l'Amérique latine » vise à renforcer le Forum des ministres d'Amérique latine en prônant une participation accrue des chercheurs et ONG. Un programme commun a été défini entre chercheurs universitaires et responsables des politiques, et les activités se sont poursuivies pour produire et diffuser des informations orientées vers l'action en matière de stratégies de développement social en Amérique latine. Des stages de formation pour fonctionnaires des ministères seront organisés par le biais du réseau virtuel du CLACSO, et les capacités de mise en œuvre des gouvernements en matière de développement social seront sensiblement renforcées.

Faire face à la crise

14. MOST a aussi contribué à encourager les actions entreprises par les pouvoirs publics pour pallier les conséquences sociales négatives de la crise financière, et ce par une série de trois événements où l'interface entre politiques et recherche a pu pleinement jouer son rôle. Il s'agit tout d'abord d'un événement parallèle, conjointement organisé par MOST et le Human Science Research Council d'Afrique du Sud, dans le cadre du Forum mondial des sciences sociales (Bergen, Norvège, 10-12 mai 2009), deuxièmement, de sessions thématiques sur la question lors du 7^e Forum régional des ministres du développement social d'Amérique latine et des Caraïbes (Quito, Équateur, août 2009) et, troisièmement, de la journée de débat sur les réponses nationales et internationales à la crise lors de la 9^e session du Conseil intergouvernemental du Programme MOST (29 septembre 2009). Des ministres, hauts fonctionnaires nationaux et internationaux (OIG), ainsi que des chercheurs et représentants d'ONG ont présenté des initiatives concrètes prises au niveau des pays. Les participants ont fait des propositions d'action pour endiguer les effets sociaux les plus nuisibles.

Suivi du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales

15. Conçu comme suivi sous-régional du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales (IFSP, Forum de Buenos Aires 2006), le « Forum de dialogue sur les politiques sociales en Asie du Sud-Est : approfondir l'interface entre politiques et sciences sociales » a eu lieu du 20 au 22 août 2008 à Bangkok (Thaïlande), avec le soutien généreux de la Commission nationale thaïlandaise pour l'UNESCO, de l'Institut de recherche sociale de l'Université Chulalongkorn, du Comité de sociologie du Conseil national thaï de la recherche et du Ministère du développement social et la sécurité humaine de Thaïlande, qui en étaient les coorganisateurs. D'importantes personnalités d'Asie du Sud-Est et d'Asie du Sud ont participé à ce Forum, qui a bénéficié de la présence de plusieurs ministres d'autres pays et régions. Parmi les principales questions abordées figurait la mise en place d'un forum durable pour permettre à de

nombreuses parties prenantes d'intervenir dans les débats sociaux propres à la sous-région et dans la prise de décisions dans ce domaine au niveau régional.

16. Après qu'aient été analysés et publiés un certain nombre de résultats du premier Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales (IFSP) organisé au cours du dernier exercice biennal, un cadre analytique général sur les liens entre recherche et politiques a été mis au point. Il a notamment enrichi la collection thématique d'une vingtaine de notes d'information fondées sur la réflexion théorique et méthodologique concernant l'interface entre recherche et politiques, et a abouti à la publication des « IFSP highlights » et de plusieurs documents d'orientation de MOST.

Capacités internationales et régionales de recherche

17. Au titre du nouvel accord-cadre de six ans signé entre l'UNESCO et le Conseil international des sciences sociales (CISS), l'accent a été placé sur le renforcement des systèmes nationaux de recherche et la promotion des sciences sociales, renforçant ainsi l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Dans cette optique, le CISS a organisé le Forum mondial des sciences sociales à Bergen (Norvège) du 10 au 12 mai 2009 et se chargera de la production du Rapport mondial sur les sciences sociales en tant que publication conjointe UNESCO-CISS. Au niveau régional, le projet « Repenser l'Amérique latine » livrera ses conclusions dans trois publications différentes et apportera au Forum des ministres des affaires sociales d'Amérique latine une analyse stratégique de l'évolution sociale et de ses perspectives.

Comités de liaison nationaux de MOST

18. Après l'évaluation faite en 2005-2006 des comités de liaison nationaux de MOST, le Bureau du Conseil intergouvernemental de MOST a recommandé en 2008 que le Secrétariat établisse un projet de directives pour promouvoir la création et le fonctionnement de comités nationaux de MOST qui soient plus sensibles aux interfaces entre recherche et politiques. On en trouvera un résumé à l'adresse www.unesco.org/shs/most/igc2009 ; ce projet a été examiné lors de la 9^e session du Conseil intergouvernemental de MOST. L'objectif d'ensemble est de mieux intégrer les sciences sociales dans le processus de décisions au niveau national en encourageant le dialogue entre décideurs, chercheurs et société civile.

Outil de recherche en ligne sur les politiques de MOST

19. L'outil de recherche en ligne sur les politiques de MOST est une initiative nouvelle qui vise à faciliter l'accès à des résultats de recherche pertinents pour les politiques tirés de diverses sources et à en améliorer la comparabilité. Il diminue le coût de la recherche d'informations tout en s'efforçant en même temps de coopter un grand nombre de chercheurs du monde entier, créant ainsi un réseau de références croisées et diffusant/divulguant les résultats de recherches pertinents obtenus au Nord comme au Sud.

20. Pendant l'exercice en cours, l'Outil MOST a considérablement amélioré sa collection pilote qui, à ce jour, incorpore les résultats d'une centaine de rapports de recherche produits par le Forum de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur, la recherche et la connaissance. En même temps, cinq nouvelles collections thématiques sur les thèmes prioritaires de MOST - à savoir « Interface entre recherche et politiques », « Politiques d'intégration régionale », « Élimination de la pauvreté », « Égalité entre les sexes » et « Prévention de la violence juvénile » ont été mises en place et examinées au cours de la 9^e session du Conseil intergouvernemental de MOST (28-30 septembre 2009). On trouvera des informations plus précises à l'adresse www.unesco.org/shs/most/igc2009.



Conférence générale

35^e session, Paris 2009

rep

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Rapport

35 C/REP/17 Add.

9 octobre 2009

Original anglais

RAPPORT DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PROGRAMME « GESTION DES TRANSFORMATIONS SOCIALES » (MOST) SUR SES ACTIVITÉS

ADDENDUM

PRÉSENTATION

Le présent addendum contient les recommandations formulées par le Conseil intergouvernemental du Programme MOST à sa 9^e session, tenue au Siège de l'UNESCO du 28 au 30 septembre 2009.

Recommandations formulées par le Conseil intergouvernemental du Programme MOST, à sa 9^e session, tenue au Siège de l'UNESCO, du 28 au 30 septembre 2009

Considérant le caractère unique de MOST en tant que programme intergouvernemental qui a la responsabilité de promouvoir la recherche en sciences sociales au niveau mondial aux fins de la gestion des transformations sociales,

Soulignant que les décideurs ont la responsabilité de fonder leurs politiques sur une contribution de grande qualité de la recherche en sciences sociales,

Rappelant que, par l'intermédiaire de MOST, l'UNESCO crée de nouveaux espaces de dialogue entre producteurs et utilisateurs des connaissances en sciences sociales à tous les niveaux,

Reconnaissant que dans le contexte de la crise mondiale, le programme MOST devrait, maintenant plus que jamais, appuyer les politiques fondées sur des données factuelles au bénéfice des populations touchées par la crise, en particulier les plus vulnérables d'entre elles,

Tenant compte de l'évolution et des activités nouvelles et importantes engagées par MOST au cours de sa phase 2,

Prenant dûment en considération les résultats préliminaires du bilan constructif de la phase 2 de MOST (2004-2007) entrepris par M. Jorma Sipilä (Université de Tampere, Finlande),

Nous, membres du Conseil intergouvernemental du Programme MOST, convenons des recommandations suivantes :

Recommandations générales :

Nous encourageons toutes les parties prenantes dans le processus de formulation des politiques sociales à contribuer à la phase 2 de MOST.

Nous nous engageons à agir pour accroître la visibilité et la pertinence du Programme MOST auprès des chercheurs et des politiques.

Nous appelons le Secrétariat à impliquer les jeunes chercheurs dans les réseaux internationaux de haute qualité et à renforcer la participation des chercheurs des pays développés.

Nous appelons le Secrétariat à renforcer les différents partenariats, notamment avec les comités nationaux de liaison de MOST, les instituts de catégorie 2, les chaires UNESCO et les autres partenaires universitaires ainsi que les conseils nationaux et régionaux de la recherche et les institutions des Nations Unies.

Nous invitons le Directeur général à accroître les ressources humaines et financières du Programme MOST.

Réflexion théorique sur les liens recherche-politiques :

- La mission de MOST consistant à articuler les sciences sociales avec la formulation et la mise en œuvre des politiques devrait être accentuée en vue d'encourager la réflexion en sciences sociales parmi les responsables des politiques et de faciliter l'interpénétration des activités de recherche et des processus politiques.
- Les méthodologies devraient permettre de répondre de façon adéquate à la nécessité de renforcer le dialogue entre les chercheurs et les politiques, notamment en impliquant toutes les parties concernées dès le début du processus, en particulier au stade de la mise en place des programmes de recherche utiles pour la formulation des politiques.

Comités de liaison nationaux de MOST :

- Nous appelons les commissions nationales pour l'UNESCO à apporter un appui pour la création et/ou le renforcement et la pérennisation des comités de liaison nationaux de MOST, comme prévu dans les directives régissant la création de tels comités.
- Nous confirmons le mandat des comités de liaison nationaux de MOST tel qu'il est énoncé dans l'évaluation de 2005-2006 : promouvoir les sciences sociales, favoriser le dialogue entre les chercheurs et les politiques et appuyer la coopération régionale et internationale.
- Nous insistons sur la nécessité de prêter dûment attention à la diversité des situations selon les États membres et d'inciter à faire preuve de souplesse pour la mise en œuvre des directives.
- Nous appuyons la proposition tendant à entreprendre un programme pilote de mise en œuvre des directives régissant la création des comités de liaison nationaux de MOST.

Outil MOST de recherche en ligne sur les politiques :

- Étant donné l'extension des activités collaboratives de MOST et compte tenu du développement ultérieur de l'Outil MOST de recherche en ligne sur les politiques ainsi que de la diversité des États membres, il conviendrait de prendre en considération les priorités des différents pays et régions.
- À la lumière du rapport faisant le point sur le bilan constructif à mi-parcours de MOST, qui a mis en évidence les caractéristiques positives de cet Outil, les États membres ont pris acte des acquis importants des quatre dernières années.
- Nous appelons à un effort concerté pour générer des ressources extrabudgétaires et pour faire plus largement connaître l'Outil auprès des diverses parties prenantes.

Réponses à la crise :

- Étant donné la diversité des expériences nationales, il conviendrait de procéder à un échange de pratiques concluantes concernant les réponses apportées par les politiques sociales à la crise.
- MOST devrait soutenir les réseaux de recherche qui étudient l'impact de la crise sur les groupes les plus vulnérables et les foyers pauvres, afin que la formulation des différentes politiques possibles puisse s'appuyer sur des données comparatives.
- Pour répondre à la crise, l'analyse devrait intégrer les enseignements des expériences antérieures et les approches qui anticipent l'avenir. Les forums MOST des ministres du développement social pourraient offrir une enceinte appropriée pour appliquer ces enseignements à la formulation des politiques futures.
- En outre, les organisations de la société civile peuvent être des partenaires précieux pour renforcer l'articulation recherche-politiques et devraient être associées au dialogue, de même que les autres parties prenantes compétentes.